



MENCHHOFFEN

DIMANCHE 12 JUILLET 2026

29^{ÈME} VIDE GRENIER MARCHÉ AUX PUCES

organisé par l'Association Culture et Loisirs

Réservé aux BROCANTEURS amateurs ou professionnels (Exclusion formelle des stands professionnels de la vente d'articles neufs)

1. L'opération Vide Grenier est ouverte à tous les particuliers à condition de renvoyer le coupon-réponse dûment rempli et accompagné du paiement par chèque libellé à l'ordre de l'Association Culture et Loisirs.
2. Le prix des 6 mètres linéaires (minimum d'inscription) est de 12 €, le mètre supplémentaire sera de 2 €.
3. La cession, à titre gratuit ou onéreux des animaux est interdite dans les foires, marchés, brocantes, ... ou toute autre manifestation non spécifiquement consacrée aux animaux.
4. L'organisateur restera seul juge et sera à même de procéder à l'exclusion de toute personne ou exposant en cas de non respect de ce règlement.
5. L'introduction de substances nocives et/ou explosives est formellement interdite dans le périmètre réservé à l'opération vide grenier.
6. La mise en place de stands de boissons et de denrées alimentaires est exclusivement réservée à l'organisateur.
7. L'exposant s'engage à laisser l'emplacement dans l'état de propreté tel qu'il l'a trouvé. L'emplacement devra être libéré pour 18h00.
8. La vente d'armes blanches ou à percussion est prohibée, toute utilisation et/ou démonstration de mécanisme dangereux ainsi que les manifestations bruyantes sont strictement interdites.

9. L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas d'accident qui peuvent survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation. L'exposant devra être couvert par son assurance responsabilité civile.

10. LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS NON OCCUPÉS SERONT REDISTRIBUÉS À PARTIR DE 7h30.

11. Aucun remboursement ne sera fait en cas de non-occupation de la place.

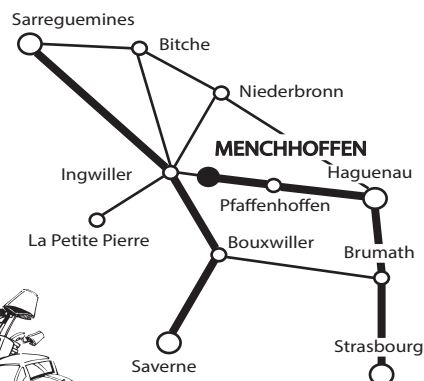
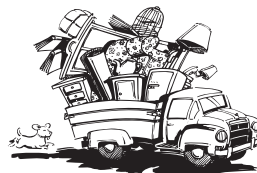
12. Un numéro d'emplacement vous sera attribué à votre arrivée.

13. Les emplacements seront distribués dans l'ordre d'arrivée des réservations.

14. La mise en place des stands : à partir de 5h30 du matin.

Le présent règlement est déposé à la Mairie de Menchhoffen.

BUVETTE RESTAURATION GRILLADES



**Installation des
stands à partir
de 5h30**

Le marché sera ouvert au public de 6h00 à 18h00 non stop
Le droit de participation est fixé à **12,00 € les 6 mètres**
(supplément de 2,00 € par mètre supplémentaire)

Vous pouvez nous contacter par mail : claudemuller24@orange.fr ou assoc-culture-loisir@orange.fr

Renseignements	☎ 06 19 69 42 78	☎ 06 46 87 19 31
et Réservations	assoc-culture-loisir@orange.fr	
Inscriptions à envoyer à	MULLER Claude 9, Rue de la Moder 67340 MENCHHOFFEN	

✂ ----- coupon à remplir, détacher et retourner -----

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : N° _____ Rue : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
 Email : _____ @ _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

**MENCHHOFFEN
VIDE GRENIER
MARCHÉ AUX PUCES
DIMANCHE
12 JUILLET
2026**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

NATURE DU MATERIEL VENDU (à remplir impérativement) : _____

Carte d'identité * - Permis de Conduire * - carte de séjour * N° _____
 délivré le ____ / ____ / ____ par _____ - Professionnels : N° RCS : _____

RÉSERVE UN EMPLACEMENT DE 6 MÈTRES = 12,00 EUROS

+ ____ mètres linéaires supplémentaires X 2,00 € = ____ EUROS

J'ai pris connaissance du règlement
et j'atteste sur l'honneur que l'origine
de mes objets à vendre ou à échan-
ger est régulière.

TOTAL = ____ EUROS

**CHÈQUE à l'ordre de CULTURE
et LOISIRS MENCHHOFFEN**

Date et signature

* Rayer les mentions inutiles